

# A ppartenances •



## Formation continue 2022 Les interprètes face au traumatisme vicariant Lausanne

Un séminaire en deux temps, avec une première partie réservée aux interprètes communautaires et une seconde, sous la forme d'un **atelier conjoint entre thérapeutes et interprètes**. Cet atelier conjoint aura également été proposé par les intervenant-es au Congrès 2022 de la World Association Of Cultural Psychiatry, à Rotterdam.

### But

Les personnes issues de la migration ont fréquemment été exposées à des traumatismes psychiques et les relatent dans le cadre de leur suivi psychothérapeutique. **Les interprètes communautaires qui les accompagnent sont alors exposés à leur tour à du matériel traumatique et sont susceptibles d'expérimenter eux-mêmes des symptômes traumatiques.** L'enjeu de cette formation est de comprendre les spécificités de ce type de processus, appelé traumatisme vicariant, ainsi que les mécanismes de son apparition, pour mieux le prévenir.

### Objectifs

*Les participant-es qui ont suivi ce module de formation sont en mesure de:*

- Expliquer certains mécanismes spécifiques du processus de traumatisation vicariante.
- Expliciter les différences entre le traumatisme vicariant et d'autres formes d'épuisement professionnel, dont le burn-out, par exemple.
- Citer certains facteurs de risque pour les interprètes qui travaillent auprès de personnes souffrant d'états de stress post-traumatique.
- Identifier certains facteurs protecteurs et utiliser certains exercices pour prévenir le traumatisme vicariant.

### Informations pratiques

**Pour les interprètes :**  
**Mercredi 7 décembre 2022**  
de 16h00 à 19h15

**Pour les interprètes et  
les thérapeutes :**  
**Judi 8 décembre 2022**  
de 09 h 00 à 12 h15

### Lieu

Appartenances  
Terreaux 10, 1003 Lausanne  
Grande salle 3<sup>e</sup> étage  
et  
Maison du Peuple  
Place Chauderon 5  
1003 Lausanne

### Renseignements

Appartenances  
Interprétariat communautaire  
Isabelle Fierro  
Tél. direct 021 341 12 44

### Prix

Frs. 100.- pour les interprètes  
Frs. 50.- pour les  
psychothérapeutes  
(demi-journée)

### Inscription

Délaï : 12 octobre 2021  
Nombre de places limitées  
[www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch)

# A ppartenances •

## Public

- Interprètes communautaires ayant suivi la formation initiale, soit les Modules 1 et 2 du système de qualification suisse des interprètes communautaires. Priorité donnée aux interprètes pouvant attester d'expérience dans le domaine de la santé psychique et des psychothérapies.
- Psychiatres, psychologues, physiothérapeutes et soignant-es qui collaborent avec des interprètes communautaires dans le cadre de consultations psychothérapeutiques.

## Intervenant-es

- Nathalie Bennoun, Psychologue-psychothérapeute FSP, Psychologue adjointe, Consultation psychothérapeutique pour migrant-es, Appartenances.
- Anne Delizée, Interprète, chargée de cours, Faculté de Traduction et d'Interprétation, Université de Mons, Belgique.
- Felicia Dutray, Psychiatre-psychothérapeute FMH, médecin responsable Consultation psychothérapeutique pour migrant-es, Appartenances
- Orest Weber, linguiste, Psychiatrie de liaison et Unité Psy&Migrants, CHUV

## Contenu

Traumatisme vicariant ; épuisement professionnel ; facteurs de risques et de protection ; exercices et outils permettant de prévenir le traumatisme vicariant, collaboration entre psychothérapeutes et interprètes communautaires visant la prévention du traumatisme vicariant.

## Méthode

Exposés, analyse de situations, exercices.

## Reconnaissance de la formation

- Attestation de participation de l'association Appartenances délivrée à toute personne ayant suivi le séminaire.
- Pour les interprètes communautaires, le séminaire correspond à 6 heures de formation continue, reconnue pour l'obtention du brevet fédéral.
- Pour les psychologues, le séminaire correspond à 3 crédits reconnus FSP/SSPP.
- Pour les médecins, le séminaire correspond à 3 crédits reconnus FMH.

Avec un soutien financier de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

En collaboration avec le Département de psychiatrie du CHUV.